

# Dans le cadre d'un remplacement, l'UDAF 19 recrute



## Délégué MJPM (H/F)

# TULLE

### Missions :

- Gérer les mesures de protection en fonction du mandat confié par les tribunaux et dans le cadre défini par la loi
- Assurer la protection de la personne et/ou des biens tout en favorisant son autonomie
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et patrimoniale de la personne

Le/la délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs évalue la situation socio-économique de la personne protégée et effectue des opérations administratives et tout acte autorisé par le mandat de protection nécessaire à la préservation de ses intérêts.

### Activités :

- Assistance, représentation ou accompagnement judiciaire en tenant compte des spécificités et des capacités de la personne accompagnée
- Accompagnement par des prises de contacts réguliers avec le majeur et visites à domicile
- Accomplir tous les actes dans l'intérêt de la personne protégée et selon les termes du mandat judiciaire
- Etablir un budget personnalisé
- Développer des partenariats au profit de la personne

## Ce que nous recherchons

Titulaire d'un diplôme bac +2 dans le domaine juridique, patrimonial ou social

Expérience dans l'accompagnement de publics en difficulté

Valeurs institutionnelles et humaines fortes

Organisation, méthodique, synthétique

Discrétion, écoute, professionnalisme

Etre titulaire du CNC MJPM est un plus

## Contrat et rémunération

**Contrat à durée déterminée - 1 mois renouvelable**

Prise de poste dès que possible

136,50h mensuelles (90%)

Salaire CCN 15.03.1966

Rémunération selon ancienneté

Éducateur Spécialisé - Groupe 434

Dépôt des candidatures avant le 30/06/2026

Les candidatures (CV - Lettre de motivation) sont à adresser au service Ressources Humaines de l'UDAF de la Corrèze - 12 Place Martial Brigouleix  
19000 TULLE ou par mail : [recrutement@udaf19.fr](mailto:recrutement@udaf19.fr)

**REJOIGNEZ-  
NOUS**